

BULLETIN D'INFO DE LA SPA 89



NUMERO 23
JUILLET 2021

SOCIETE DE PROTECTION ANIMALE 89 AUXERRE

Route de Toucy
89000 AUXERRE

[mail : spa89auxerre@gmail.com](mailto:spa89auxerre@gmail.com)

[Site internet : www : spa89auxerre.com](http://www.spa89auxerre.com)

Chers adhérents,

En cette période de vacances j'espère que les abandons se feront rares et que les propriétaires assumeront leurs animaux pendant leur absence, il y a des solutions de garde, pension, personnes qui peuvent venir s'occuper des animaux à domicile ou bien encore l'animal fait partie du voyage !! Il faut penser à s'organiser pour leur garde.

La SPA ainsi que deux enquêtrices ont été condamnées par le tribunal pour vol et violation de domicile en mai 2021, cette histoire remonte à juin 2020 alors qu'elles ont sauvé une chienne et ses 7 chiots des griffes d'un propriétaire maltraitant qui a laissé son autre chien mourir en pleine canicule attaché à une chaîne et sans eau à disposition, les 7 chiots avaient pour certains des élastiques au bout de la queue et un autre pour lequel il avait commencé à couper la queue avec un cutter Elles étaient accompagnées de la police municipale mais malgré leur témoignage le tribunal les a condamnées.

La SPA a décidé de ne plus faire d'enquêtes de maltraitance et dirige les dénonciations vers la DDCSPP.

Cette décision de justice prouve une fois de plus que les animaux sont souvent laissés pour compte.

Toute l'équipe de la SPA vous souhaite de bonnes vacances en espérant que nous pourrons enfin retrouver une vie normale sans que le virus ne reprenne le dessus.

Bien à vous

La Présidente de la SPA 89 AUXERRE
Valérie CARTEREAU

**85 bénévoles se sont
inscrits depuis 2021**



**ADOPTIONS : 164
81 chiens et 83 chats
Ont été adoptés depuis 2021**

**ABANDONS : 71
28 chats et 43 chiens
Ont été abandonnés depuis 2021**

(Ces chiffres concernent, les animaux abandonnés par leur maître, ou trouvés et jamais réclamés, ceux retirés pour maltraitance, les entrées de fourrière et les retours, chatons trouvés et apportés au refuge)



**VOUS POUVEZ SERVIR
LA CAUSE ANIMALE**

Si vous souhaitez qu'après votre disparition, vos biens servent la cause animale que nous défendons, vous avez la possibilité de les céder de votre vivant à la SPA 89 AUXERRE.

Cela peut se faire **sous forme de legs**, qui consiste à transmettre par testament tout ou partie de vos biens. Le legs ne prend effet qu'après le décès du testateur. Ce legs peut être fait dans le respect des règles existantes au profit des autres héritiers légaux.

Le testament peut être rédigé sous deux formes : Soit un écrit à la main daté et signé, qui est aussi appelé testament holographe, ou soit rédigé par le notaire de votre choix, appelé alors testament authentique.

Il est aussi possible **sous forme d'assurance vie**, qui permet de désigner un ou plusieurs bénéficiaires.

Quel que soit le mode choisi (legs ou assurance vie), vous pouvez à tout moment modifier vos choix.

DOSSIER SPECIAL

**La SPA 89 AUXERRE dépend de la
Confédération Nationale Défense de l'Animal
Et est entièrement solidaire des projets de Loi**

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE Une proposition de Loi très attendue !

**Communiqué par la
CONFEDERATION NATIONALE DEFENSE DE L'ANIMAL**

La proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale* vient d'être votée, quasiment à l'unanimité, par les députés à l'Assemblée Nationale. Bien que cette proposition de loi n'ait pas encore été définitivement adoptée, nous tenions d'ores et déjà à saluer le travail collectif effectué en amont, par les associations de protection animale, lequel a permis la plupart des avancées majeures que nous retrouvons dans ce texte.

* Proposition de Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale votée par l'Assemblée Nationale : https://assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/15b3661_proposition-loi

« Notre mobilisation commune et celles des députés a permis d'améliorer le texte en commission et en séance publique, alors qu'on aurait pu s'attendre à l'inverse. Ensemble, nous avons permis de dépôt de 133 amendements dont 26 ont été adoptés. Maintenant, il va s'agir pour nous de s'assurer que le passage au Sénat ne dénature pas l'ambition du texte, mais au contraire l'améliore ».

Loi Animaux, 3 demandes fortes portées Par Défense de l'Animal !

L'aggravation des peines contre les tortionnaires d'animaux

- > Le texte durcit les sanctions qui sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende et, **en cas de mort de l'animal, à cinq ans de prison et 75.000 euros d'amende.**
- > Une **circonstance aggravante** est retenue en cas de maltraitance par le propriétaire de l'animal.
- > Enfin, une peine aggravée a également été ajoutée à l'acte d'abandon en cas de mise en péril de l'animal qui sera sanctionnée par cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende.

La création d'un fichier des « interdits de détenir un animal »

Un fichier recensant les personnes condamnées à une interdiction de détenir un animal devrait être créé. Pour mieux renforcer le contrôle de la peine d'interdiction, un organe de contrôle devrait être nommé et assurer le suivi de ce fichier.

L'interdiction de la vente en animalerie et sur les sites marchands

> La vente en animalerie des animaux de compagnie sera interdite, à l'instar de la Lucy's Law votée l'année dernière en Grande-Bretagne.

> La vente en ligne des animaux de compagnie sera **réservée aux sites spécialisés tels que ceux des refuges et des éleveurs.**

Ces demandes, soutenues par Défense de l'Animal lors d'échanges préparatoires avec les rapporteurs de la Loi, Laëtitia Romeiro Dias, Dimitri Houbron et Loïc Dombrevail, ont finalement été votées, parfois contre l'avis du Gouvernement. Des avancées importantes à confirmer !

«CETTE PROPOSITION DE LOI EST UN SIGNAL FORT POUR LA PROTECTION DE MILLIONS D'ANIMAUX DOMESTIQUES ET DETENUS EN CAPTIVITE. DEFENSE DE L'ANIMAL RESTE MOBILISEE

Valérie Romano, présidente de Défense de l'Animal

Si cette Loi était définitivement adoptée, voici les changements qu'elle apporterait :

Un **certificat d'engagement et de connaissances** lors de la **première acquisition** d'un animal domestique sera demandé pour prévenir les abandons d'animaux de compagnie et limiter les achats impulsifs.

Un **stage de sensibilisation à la prévention et à la lutte contre la maltraitance animale** pourra être prononcé à titre de peine alternative ou complémentaire à une peine de prison.

Chaque commune ou intercommunalité devra **faire obligatoirement procéder ou faire procéder à la stérilisation des chats errants.**

La fin des manèges à poneys, des spectacles itinérants d'animaux sauvages dans les cirques et des orques et dauphins, à moyen terme, dans les delphinariums.

MALTRAITANCE ANIMALE

Des décisions judiciaires incompréhensibles

Alors qu'une proposition de loi visant, entre autres, à renforcer les sanctions en cas de maltraitance animale est en cours d'adoption au Parlement, Défense de l'Animal, partie civile dans de nombreuses affaires, déplore des décisions de justice parfois décevantes et incompréhensibles.

Voici quelques exemples !

A Caen (14) en 2017, lors d'une journée portes ouvertes dans un refuge, un père de famille, qui s'était rendu sur les lieux avec sa femme et sa fille pour adopter, tue d'un coup de tournevis Inca, un croisé Beauceron de 4 ans. L'auteur des faits prétextera s'être senti agressé par l'animal pour justifier son geste. Le Tribunal correctionnel de Caen avait alors ordonné une expertise neurologique, et a condamné son auteur à une simple amende, retenant l'altération du discernement au moment des faits.

Décembre 2019 à Laon (02), quelques jours avant Noël, 4 chiens sont abandonnés sans eau, ni nourriture dans un appartement. L'un est retrouvé mort, un autre aveugle ! L'Officier du Ministère Public a estimé que l'intention délictuelle n'était pas caractérisée et a opté pour une simple contraventionnalisation des faits ! Il a seulement requis à l'encontre de chacun des prévenus cinq amendes de 135 € ainsi que la confiscation des chiens, lesquelles réquisitions ont été suivies par le tribunal lors du jugement prononcé le 18 janvier 2021.

A Nice (06), au printemps dernier, plusieurs portées de chatons sont retrouvées écrasées au sol. Les chatons ont manifestement été jetés du 2^{ème} étage à quelques jours d'intervalle. La plupart d'entre eux sont morts, seulement 3 sur 10 ont survécu ! La personne soupçonnée était propriétaire de 4 chats et un chien, aucun d'entre eux n'était stérilisé ! Elle a finalement été relaxée devant le Tribunal judiciaire de Nice pour insuffisance de preuve, le 4 février 2021.

Juin 2020 à Aubervilliers (93), Sully, un chiot malinois de 6 mois est sauvagement tué à coups de tournevis, en pleine rue, sous le regard horrifié des passants. Cette sordide affaire a ému l'opinion et une pétition rassemblant plus de 90.000 signataires demandait une peine exemplaire à l'encontre de son tortionnaire, lequel a été interpellé et hospitalisé d'office. Bien que convoqué devant le tribunal judiciaire pour y être jugé en comparution sur reconnaissance de culpabilité, le juge a finalement refusé d'homologuer la proposition de peine en raison de l'altération du discernement du prévenu au moment des faits. Nous ignorons pour l'heure si l'auteur de cet acte odieux fera ou non l'objet d'une sanction.

POUR DEFENSE DE L'ANIMAL CES DECISIONS NE SONT PAS A LA HAUTEUR DE LA BARBARIE PERPETREE CONTRE CES ANIMAUX ET SONT REVELATRICES DE LA NECESSITE DE POURSUIVRE NOS MISSIONS DE SENSIBILISATION A LA CAUSE ANIMALE, NOTAMMENT DANS LE MONDE JUDICIAIRE.

La SPA 89 AUXERRE, n'est malheureusement pas épargnée des décisions judiciaires incompréhensibles.

En mai dernier, deux enquêtrices ont été condamnées en correctionnel pour avoir retiré en présence des forces de l'ordre et avec accord du propriétaire, une chienne et ses 7 chiots afin de les conduire chez le vétérinaire, car le propriétaire avait commencé à sectionner la queue des chiots avec un cutter, au même endroit, un chien resté attaché quelques heures en plein soleil sans eau et sans abri alors que la température avoisinait les 35° est décédé (explication complète à la fin de ce bulletin).

DOSSIER SPECIAL



LUTTE CONTRE LES ABANDONS UN PLAN MINISTERIEL EST EN COURS

« **Sensibiliser, accompagner, sanctionner** », telle est la doctrine du ministère pour tenter d'enrayer les abandons, toujours trop nombreux, chaque année.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, a présenté, au mois de décembre, le plan d'actions gouvernemental pour lutter contre les abandons d'animaux de compagnie en France*

> **L'encadrement de la vente en ligne des animaux via une charge d'engagement.***
Cette charge reposant sur la base du volontariat, Défense de l'Animal craint toutefois un désengagement de certaines plateformes et certains sites internet.

> L'interdiction de la vente de chiens et de chats dans les camions ambulants.

> **L'élargissement du contrôle de l'identification des chats aux gardes champêtres et policiers municipaux.** Une limite subsiste lorsque l'animal n'est pas identifié, puisqu'il est quasiment impossible de retrouver son propriétaire et donc de le sanctionner. Or c'est trop souvent le cas !

**POUR DEFENSE DE L'ANIMAL, CES ANNONCES SONT
ENCOURAGEANTES
MAIS DEMEURENT INSUFFISANTES**

* Présentation du plan d'actions pour lutter contre l'abandon des animaux de compagnie – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – 21/12/2020 –
<https://agriculture.gouv.fr/presentation-du-plan-dactions-pour-lutter-contre-labandon-des-animaux-de-compagnie>



NON A L'ABANDON !

Je suis adorable, non?
mais ATTENTION
je vais grandir,
faire des bêtises et peut-être
tomber malade.

Il faudra me faire vacciner.
Pour ceux qui m'aiment,
ma vie sera toujours trop courte, mais
Pour ceux qui m'ont pris
pour ma petite bouille de bébé,
elle sera trop longue.
Réfléchissez bien avant
de m'adopter,
moi je sais que
je vous aime déjà ...

L'adoption est un acte réfléchi.

**N
O
N
A
L'
A
B
A
N
D
O
N**

Ses motifs sont encore trop souvent
utilisés pour justifier un abandon ...



 J'ai machouillé ses chaussures	 Mon maître est parti en vacances	 Ils ont un vrai bébé maintenant
 Il a emménagé et n'aime pas les chats	 J'ai abîmé leur canapé tout neuf	 Finalement, elle est allergique au poil de chat

**LES ANIMAUX C'EST POUR TOUJOURS
ET "TOUJOURS" CELA NE VEUT PAS DIRE
TANT QUE CELA VOUS CONVIENT !!!**

RUBRIQUE CHIEN



D'OU VIENT LE CHIEN ? UN LOUP DOMESTIQUE

LE LOUP A L'ORIGINE DU CHIEN ?

On suppose que les loups et les hommes, chassant plus ou moins les mêmes proies, étaient sans doute amenés à se côtoyer fréquemment durant la Préhistoire et que les loups se sont progressivement rapprochés des campements humains pour profiter de leurs restes alimentaires.

On pense que, ensuite, la domestication a commencé quand des humains ont ramené dans leurs campements des louveteaux orphelins. Le processus a pu être facilité par le comportement social du loup. Contrairement au chacal et au coyote, qui sont solitaires, le loup vit en effet en société ; il obéit à un sujet dominant, le chef de meute, tout en conservant longtemps un caractère infantile. L'humain, en cumulant le rôle de chef et de seconde mère, pouvait donc entreprendre avec succès la domestication du loup.

Cette hypothèse a été renforcée récemment par plusieurs découvertes, notamment l'apparition de certaines races de chiens nordiques directement issues du loup. Des travaux génétiques révèlent une similitude supérieure à 99,8 %.

CHACAL, COYOTE ET AUTRES CANIDES

Le chien est un mammifère carnivore de la famille des canidés, et du genre *Canis*, qui comprend aussi le chacal, le coyote et le renard. Ils sont caractérisés par des canines pointues, une dentition prévue pour une alimentation omnivore et un squelette adapté à la marche digitigrade (marche sur les doigts ou les pouces).

LE 1^{ER} ANIMAL DOMESTIQUE PAR L'HOMME

Le chien a été le premier animal domestiqué par l'homme, au cours du Paléolithique, vers 16000 ans avant J.-C.

Commencée en Europe, sa domestication s'est répandue à travers le nord de l'Afrique et l'Asie occidentale à partir du VI^e millénaire avant J.-C. Pendant la Préhistoire, le chien n'est pas simplement un compagnon pour l'homme, il a de multiples « usages » : il participe à la chasse, il sert de viande, de bête de somme, sa peau et ses os sont utilisés pour la fabrication d'outils et de vêtements.

Les premières races de chiens clairement identifiées seraient apparues au cours de l'Antiquité. A IV^e millénaire avant J.-C., en Mésopotamie, des représentations artistiques (poteries par exemple) montrent des chiens de type Lévrier dans des scènes de chasse, puis des molosses attaquant des prédateurs.

Dans la Rome antique, trois grands types de chiens sont utilisés : les chiens de chasse, les chiens gardiens de troupeaux (chiens de berger et de bouvier) et les chiens de garde pour les demeures. On a retrouvé, notamment à Pompéi, diverses mosaïques de seuil représentant des chiens en laisse, avec souvent l'expression associée *Cave Canem*, « Attention au chien ». A cette époque, il est souvent représenté en fidèle gardien du foyer.

Au Moyen Age, le chien tombe un peu en disgrâce et il est surtout utilisé pour ses qualités de chasseur. De nombreuses races de chiens de chasse sont créées, mais c'est surtout au XIX^e siècle que la sélection opérée par les éleveurs produit des races par dizaines.

Aujourd'hui, il est un animal de compagnie et, à bien des égards, un précieux auxiliaire de l'homme. On compte aujourd'hui plus de 400 races de chiens réparties en 10 groupes distincts prenant en compte un certain nombre de caractères distinctifs transmissibles, malgré des différences morphologiques (exemple : le groupe des chiens de Berger, des Terriers, etc.).

LE CHIEN, UN LOUP JUVENILE

On retrouve chez le chien un comportement juvénile présent chez le louveteau mais non chez le loup : il aboie, mordille, joue, gémit, etc.

Un comportement immature qui fait dire à certains spécialistes que le chien est resté au stade de l'adolescence et que sa survie dépend étroitement de l'homme

Dans le bulletin d'octobre : QUI EST LE CHIEN ?

METTRE FIN A LA COPROPHAGIE DE SON CHIEN



Lorsque notre chien mange ses crottes, ou celles d'un autre chien, nous trouvons cela, à juste titre, fort répugnant. De nombreuses raisons, comportementales et médicales, peuvent expliquer son geste et il n'est pas toujours simple d'en venir à bout. Si nous avons du mal à mettre fin à ce problème, voir un vétérinaire comportementaliste s'impose.

- 🐕 Il a vu son maître nettoyer ses crottes et il veut l'aider en faisant pareil,
- 🐕 Il cherche à attirer l'attention, parce qu'il est stressé, parce qu'il s'ennuie, quitte à se faire réprimander,

Son éducation de la propreté a été imparfaite et il cherche à dissimuler ses crottes.

- 🐕 Il a des parasites qui empêchent son système digestif d'assimiler tous les nutriments et lui procurent un sentiment de non satiété. Ses selles contiennent encore de la nourriture qui peuvent donc combler sa faim.
- 🐕 Il a une gastrite chronique qui irrite son système digestif et résultat, il mange tout ce qu'il trouve pour soulager la douleur.
- 🐕 Il a une atteinte enzymatique qui modifie sa flore intestinale au point de rendre ses

selles, qui ont changé d'apparence, appétissantes.

🐾 Il a une carence en vitamines qui lui fait rechercher celles-ci dans les selles des autres chiens.

Le punir ne sert à rien. Si la raison n'est pas médicale, on adopte l'attitude adéquate en évitant de nettoyer ses crottes devant lui, en le récompensant lorsqu'il est passé devant une crotte sans la manger, en évitant de le promener lorsqu'il est à jeun, en lui faisant faire plus d'exercices, en détournant son attention lorsqu'il est prêt à le faire et en opposant un **NON** ferme.

RUBRIQUE CHAT



MON CHAT SE LECHE POURQUOI ?

LE CHAT, CHAMPION DE LA TOILETTE

Pas minet pour rien, le félin passe une grande partie de sa journée à se faire beau ! D'une souplesse inimitable, il humecte sa langue de salive pour ensuite lécher délicatement le moindre petit centimètre carré de son corps. Un rituel qu'il effectue pour se laver mais aussi lorsqu'il est anxieux ou stressé.

Le chat possède sur sa langue des petites papilles cornées qui peuvent être à l'origine de lésions du pelage et de la peau. Lorsque le léchage est intempestif et que des zones dépilées suspectes associées ou non à des lésions (parfois ulcérées) apparaissent, on peut considérer que ce comportement est pathologique.

LE FÉLIN PASSE UNE GRANDE PARTIE DE SA JOURNÉE À SE FAIRE BEAU

LES ALLERGIES SONT LA PREMIERE CAUSE D'UN LECHAGE COMPULSIF

Les premières coupables sont... **les puces** ! En mordant l'animal, la puce injecte de la salive qui provoque une réaction à l'origine des démangeaisons. Les animaux allergiques à certaines protéines contenues dans la salive de l'insecte, vont présenter d'importantes lésions cutanées. Il est donc très important de traiter l'animal et son environnement régulièrement et ce, toute l'année. Le chat est très sensible aux allergies alimentaires. La faute à certaines protéines ou additifs contenus dans sa nourriture habituelle ou dans les « extras » (friandises maison ou industrielles). Le traitement consiste à supprimer le ou les aliments incriminés et éventuellement d'avoir recours à une alimentation hypoallergénique disponible chez le vétérinaire.

IL EST IMPORTANT DE TRAITER SON CHAT CONTRE LES PUCES

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT

Un chat sujet au stress ou à l'anxiété va se lécher compulsivement jusqu'à entrainer une pelade plus ou moins étendue et généralement symétrique (pelade extensive féline).

On parle alors d'alopecie psychogene du chat car dans ce cas, c'est le comportement de l'animal qui est à l'origine de la perte de poils.

Il est important de déterminer la cause de ce trouble pour ensuite envisager un traitement à base de phéromone apaisante voire des anxiolytiques.

PEUT-ON PREVENIR UNE PELADE ?

Un brossage régulier accompagné d'un traitement préventif antiparasitaire participe à la bonne santé de la peau et du pelage de votre boule de poils. Privilégiez également une alimentation de qualité et évitez de trop la diversifier. Enfin soyez vigilant, le chat est très sensible ; un déménagement, l'arrivée d'un petit bipède ou le changement de couleur d'un canapé peuvent réellement le perturber.

SOYEZ VIGILANT - LE CHAT EST TRES SENSIBLE



PETIT CHAT DEVIENDRA GRAND



LA NAISSANCE

Le chaton commence à respirer avant la rupture du cordon ombilical et s'agite aussitôt. Le chaton nouveau-né est souvent aveugle et sourd, mais il peut déjà trouver un téton de sa mère à l'odorat et au toucher pour commencer à se nourrir presque immédiatement. Il est tout de suite capable de distinguer sa mère des autres chats.

VERS 4 JOURS

Le chaton dort la majeure partie du temps, tête beaucoup. Il crache dès qu'il sent une odeur inconnue. Dépendant totalement de son odorat, il est perdu, voire affolé, si on nettoie son espace de vie. De la même manière, si on lave les tétons de sa mère, il peut être dans l'incapacité de retrouver sa position de tétée habituelle.

VERS 7 JOURS

A sept jours, le chaton pèse deux fois plus qu'à la naissance. A cet âge, les femelles peuvent être plus grosses que les mâles. Il se déplace désormais grâce à des mouvements que l'on qualifie de « natatoires ». Pour autant, il n'est pas encore capable de soulever son ventre du sol ou de rentrer les griffes. Il commence à lever la tête et ses yeux s'ouvrent peu à peu.

VERS 4 SEMAINES

Le ventre du chaton ne traîne plus par terre quand il se déplace. Petit minet est désormais capable de s'asseoir. Il voit bien et est en mesure d'évaluer les distances. Ses dents de lait commencent à percer (les incisives en premier, en attendant les canines). Il commence à jouer avec ses frères et sœurs, mais n'explore pas trop son environnement pour l'instant.

VERS 5 SEMAINES

Le chaton est devenu plus vif, de plus en plus joueur, il reste en groupe avec ses frères et sœurs. Capable de se tenir sur ses pattes arrière, c'est le début des « parties de boxe ». Bonds, dos courbé, marche latérale... en avant la chasse aux objets en mouvement ! Le chaton se lave désormais tout seul, ou s'adonne à des toilettes mutuelles avec ses frères et sœurs.

VERS 6 SEMAINES

Débarrassez le plancher de tout ce qui peut se casser ! Les chatons courent, sautent dans tous les sens, se poursuivent les uns les autres... Ils sont pleins de vie et n'hésitent plus à explorer leur environnement. Côté alimentation, ils prennent désormais de la nourriture solide dans la gamelle de leur mère, et niveau propreté, ils savent utiliser le bac à litière.

VERS 7 SEMAINES

Après avoir mis son museau dans la gamelle de sa mère, le chaton mange désormais dans sa propre écuelle. De même, il est tout à fait capable de faire ses besoins dans sa propre litière... qu'il peut aussi utiliser pour jouer ! Du point de vue de la socialisation, les chatons de la portée se disent « bonjour » entre eux en plaçant leur queue en position dressée, en se touchant le nez et en se frottant les uns les autres.

VERS 8 SEMAINES

Quelle énergie ! A presque deux mois, les chatons s'adonnent à des combats « pour de faux »... mais acharnés ! Ils s'amuse volontiers de tout, mais se révèlent de moins en moins partageurs entre frères et sœurs. Niveau éducation, leur maman, si elle a accès à l'extérieur, leur apporte de petites proies pour inculquer les rudiments de la chasse. Ils les malmènent, les lancent, les mordent ... bref ils s'en donnent à cœur joie.

VERS 3 MOIS

Le chaton est maintenant sevré et, le cas échéant, a pu être adopté par une nouvelle famille... humaine. S'il reste avec sa mère, cette dernière continue de lui apprendre comment bien se comporter, en faisant preuve d'un peu plus de prudence ! Côté santé, l'heure est venue pour les premiers vaccins contre les maladies infectieuses les plus courantes.

VERS 4-5 MOIS

S'il peut sortir de la maison, le chaton commence à marquer les limites de son territoire de chasse, essentiellement à l'odeur. Plus sa famille adoptive humaine le nourrira et plus ce territoire sera restreint. S'il vit toujours avec sa maman, cette dernière peut de nouveau être pleine. Dans ce cas, le chaton cherchera spontanément à se débrouiller sans elle. Niveau santé, les premières dents de lait commencent à tomber.

VERS 6-7 MOIS

Si la portée n'a pas été dispersée diverses adoptions, les chatons restent relativement unis, bons amis, mais chacun commence à mener sa propre vie. Le jeune chat découvre de nouvelles situations chaque jour, fait ses propres expériences, et teste différentes techniques de chasse en fonction des proies qu'il convoite. A l'exception des chats volontairement destinés à devenir des reproducteurs, c'est le moment de faire stériliser mâles et femelles.

VERS 8-12 MOIS

Le jeune chat n'est déjà plus vraiment un chaton... même s'il lui arrive encore très fréquemment de se comporter comme tel ! Il atteint peu à peu la maturité sexuelle. Vers l'âge de 10 mois, les femelles peuvent connaître leurs premières chaleurs. Quant aux mâles, qui sécrètent des androgènes depuis leurs 4 mois, ils peuvent commencer à s'accoupler à partir de 12 mois pour les plus précoces (environ 15 mois pour les autres).



SUIVIS DES ADOPTIONS : 244 depuis 2021

94 chiens et 150 chats ont été visités

Les suivis, sur rendez-vous sont prévus dans le contrat signé par l'adoptant, et se passent toujours au mieux, les adoptants étant même satisfaits de constater que la SPA 89 AUXERRE se préoccupe de la vie de leurs protégés une fois qu'ils ont quitté le refuge. Nous remercions les adoptants pour le bon accueil qu'ils réservent à l'équipe chargée du suivi des adoptions.

BREVES CHIENS

DERMATITE ATOPIQUE CANINE

ALLERGIES EN HAUSSE : Tout comme les allergies humaines qui ont nettement progressé au cours des dernières décennies, des phénomènes allergiques chez les chiens sont de plus en plus souvent observés. Même s'il existe une prédisposition génétique à l'atopie, on estime que de 25 à 45% des troubles sont dus à l'hérédité et entre 56 et 75% à l'environnement.

COMPRENDRE SON CHIEN : LES ABOIEMENTS

Les chiens aboient pour de nombreuses raisons mais, la plupart du temps, un animal qui aboie se trouve toujours dans un état d'excitation. Généralement, votre compagnon aboie pour faire peur ou menacer un inconnu, pour se défendre s'il se sent menacé, pour attirer votre attention, pour s'exprimer lorsqu'il joue, pour vous faire la fête à votre retour à la maison, pour donner des ordres...

Dotés d'un répertoire vocal très vaste, les chiens peuvent s'exprimer avec près d'une dizaine d'aboiements de fréquence, de tonalité et de durées différentes.

Les maîtres attentifs arriveront à assimiler très vite leurs significations.

FIN DE VIE : CHIEN AGE

La fin de vie d'un chien est sans conteste le moment le plus difficile à vivre pour un maître. Le plus souvent, s'il est régulièrement suivi par un vétérinaire, son propriétaire arrive à avoir une idée du temps lui restant à vivre. Durant ce délai, votre chien aura grand besoin de vous. Surtout, n'hésitez pas à parler de votre ressenti à votre vétérinaire.

Ce dernier, conscient de la qualité de votre relation avec votre animal et du lien particulier qui vous unit, sera d'une aide précieuse dans cette éprouvante expérience.

Il vous proposera les solutions envisageables et vous aidera enfin à gérer sa disparition.

CITATION DE JEFFREY MOUSSAIEFF MASSON

« Les chiens ne mentent jamais quand ils parlent d'amour »

BREVES CHATS

BEBE ET CHAT : POUR UNE COHABITATION IDEALE

- 🐾 **On apprend à bébé que notre chat n'est pas une peluche.**
Il a le droit de ne pas apprécier qu'on lui tire la queue, qu'on lui tape sur la tête ou tout simplement de recevoir un câlin alors qu'il n'en a pas envie.
- 🐾 **On lui apprend aussi à ne pas le déranger quand notre chat mange et dort.**
- 🐾 **On interdit au chat la chambre de bébé** si cela nous tranquillise, mais il est préférable de le laisser aller et venir et de plutôt surveiller les premiers temps comment cela se passe lorsqu'ils sont tous les deux.
- 🐾 **On veille à ce que notre minet reçoive régulièrement ses traitements contre les parasites et son vermifuge**

AMITIE CHAT - CHIEN

Ces deux-là ne parlent assurément pas la même langue. Le chien est un animal territorial, le chat un animal sociable.

Mais ils peuvent devenir les meilleurs amis du monde s'ils ont été habitués dès leur plus jeune âge à se côtoyer. L'entente est faisable également s'ils font connaissance une fois adultes (on procédera alors par étapes et en douceur), mais beaucoup plus facile si le chat a déjà vécu avec un chien ou vice versa.

LES CHATS MOINS IDENTIFIES

Près de 800 000 chiens et autant de chats sont identifiés chaque année. Les chiens, qui sont majoritairement achetés auprès d'éleveurs ou adoptés dans des refuges, sont déjà identifiés quand ils sont adoptés. Du côté des chats, l'identification est moins systématique (on estime que moins de 45% d'entre eux sont pucés ou tatoués) car ils sont donnés dans un cas sur deux, et trouvés dans un cas sur quatre.

Leur identification dépend donc de la bonne volonté de leur maître, qui n'en voit pas toujours l'utilité.

POUR RAPPEL : L'identification utile et nécessaire, obligatoire pour tous les chats, les chiens et autres carnivores domestiques, est aussi un acte responsable visant à les protéger et à les retrouver plus rapidement en cas de perte ou de fugue.

CITATION D'ALBERT SCHWEITZER

« Il y a deux moyens d'oublier les tracas de la vie :
la musique et les chats »



530 adhérents depuis début 2021
La cotisation annuelle 2021 est de 30,00 €
(Deductible des impôts, un reçu fiscal vous sera adressé)

RUBRIQUE LE SAVIEZ-VOUS ?

CHARTREUX ET BRITISH SHORTHAIR

On a souvent tendance à confondre le Chartreux et le British Shorthair, mais la tête du premier est en forme de poire, tandis que celle du second est toute ronde.

TEMPS DE DIGESTION CHEZ LE CHIEN

Le temps de digestion du chien adulte est très long, entre six et huit heures. Celui d'un chiot est très rapide (c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il ne faut pas trop tarder pour le promener une fois qu'il a mangé), il pénalise l'association des nutriments au niveau de l'intestin grêle.

TOXOPLASMOSE – L'ETRE HUMAIN SE CONTAMINE PRINCIPALEMENT AU CONTACT D'UN CHAT.

FAUX ! Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas le chat qui est le principal vecteur de la toxoplasmose. En effet, il est possible d'ingérer les oocystes présents dans l'environnement, notamment sur les légumes mal lavés avant d'être consommés crus. La contamination est également possible en faisant du jardinage.

Un autre mode d'infestation consiste à ingérer les kystes parasites présents dans les tissus des animaux qui ont eux-mêmes été contaminés par les oocystes. C'est ainsi que le chat se contamine en mangeant de petites proies, et que l'être humain se contamine en mangeant de la viande d'agneau, de mouton ou de porc insuffisamment cuite.

Les femmes enceintes doivent donc éviter la consommation de crudités et de viande saignante, et bien se laver les mains après avoir jardiné ou préparé des légumes.

LA NAGE CHEZ LE CHIEN

Nager est un très bon exercice pour nos chiens, notamment pour les faire maigrir. Aujourd'hui, certaines cliniques vétérinaires et centres spécialisés sont équipés d'une balnéothérapie et d'un système de rééducation fonctionnelle où le chien, immergé dans l'eau, fait des exercices sur un tapis roulant.

CHAT SUR LES PATTES

Plus le chat tombe de haut, plus il a des chances de retomber sur ses pattes et donc d'amortir sa chute grâce à un système naturel parfaitement rodé (un système que de nombreux scientifiques étudient afin d'en comprendre le fonctionnement).

Au contraire, s'il tombe d'une hauteur moyenne (en dessous de 1,50 m), il aura de forts risques de se blesser car il n'aura pas le temps d'opérer son retournement si caractéristique qui lui permet en une demi-seconde de passer d'une situation compliquée à une situation contrôlée.

Attention donc aux chutes d'escalier ou d'arbres qui sont plus dangereuses.

QUE SIGNIFIE ABOYER COMME UN ROQUET ?

On a tous déjà entendu cette expression, et on imagine facilement le roquet comme un petit chien plein de hargne qui s'époumone dès que quelqu'un passe devant lui, poussant des cris continus et assourdissants. Le terme « roquet » est très péjoratif, voire insultant, qu'il soit utilisé pour qualifier un véritable chien ou, par métaphore, une personne de petite stature qui attaque verbalement les autres à tort et à travers. En revanche, peu d'entre nous savent que le roquet désigne à l'origine une race de chiens bien précise, fruit du croisement entre un doguin et un petit danois. Le roquet, avec sa petite taille, son nez retroussé et ses yeux saillants, devait, on le devine avoir tendance à japper de manière incontrôlable.



Vous pouvez nous contacter

Par mail :

spa89auxerre@gmail.com

Par téléphone :

03.86.52.30.74

Site internet :

www : spa89auxerre.com



**PROCHAIN
BULLETIN
OCTOBRE 2021**

Bulletin édité par la SPA 89 AUXERRE.
Toute reproduction est interdite sans accord
préalable de celle-ci.



SEIYA et son magnifique sourire

CITATION DE LUTHER STANDING BEAR

Les animaux ont des droits - le droit d'être protégés par l'homme, le droit à la vie et à la multiplication de l'espèce, le droit à la liberté et le droit de n'avoir aucune dette envers l'homme.

L'INJUSTICE DE LA JUSTICE ANIMALE

Le 25 juin 2020 à 19 h 30, deux enquêtrices sont alertées par une bénévole du refuge qu'un chien de race Braque Allemand est décédé suite à un coup de chaleur, l'animal était resté attaché une partie de l'après-midi sans eau et sans abri, sur place se trouvait également une chienne qui venait de mettre bas la veille, d'une portée de 7 chiots.

Les enquêtrices se rendent sur place où la police municipale était déjà présente.

Elles n'ont pu que constater le décès du chien, quant à la chienne et ses chiots, le propriétaire avait commencé sur certains à couper la queue avec un cutter, étant donné la chaleur qu'il faisait à cette période, les enquêtrices ont demandé l'autorisation à la propriétaire d'emmener la chienne et sa portée chez le vétérinaire afin de voir s'il n'y avait pas d'infection sur les queues des chiots. Après accord de la propriétaire, qui a même fourni la caisse de transport pour y placer la mère et ses petits, les enquêtrices se sont rendues chez le vétérinaire.

A la suite de cette affaire, une plainte a été déposée au commissariat de police, pour maltraitance et cruauté envers des animaux domestiques, plainte qui a été classée sans suite, le propriétaire ayant bénéficié d'un simple rappel à la Loi, même si l'acte de cruauté a été retenu.

A la suite de ce jugement, le propriétaire a quant à lui, déposé une plainte contre les enquêtrices pour violation de domicile et vol d'animaux, ainsi que contre la SPA pour les mêmes faits.

Chose incompréhensible pour les enquêtrices, qui ont agi en présence des forces de la police municipale qui n'ont pas émis d'objection pour qu'elles conduisent les animaux chez le vétérinaire.

Le 6 avril 2021, la SPA 89 AUXERRE et les enquêtrices étaient convoquées devant le tribunal correctionnel d'Auxerre, pour répondre des faits reprochés à savoir « VOL ET VIOLATION DE DOMICILE » faits vivement contestés par l'avocat de la SPA.

La mise en délibéré prononcée le 18 mai, a rendu la condamnation suivante : La SPA 89 AUXERRE a été condamnée à une amende délictuelle de 500,00 euros à titre de peine principale.

Le propriétaire, a été « relaxé pour les faits qu'il a commis », les deux enquêtrices ont été condamnées respectivement à 300,00 euros d'amende avec sursis.

VOILA CE QU'EST LA JUSTICE ANIMALE !!!!